

Réf. : 2015-116/MP/CD

Le 02 juillet 2015

Hôpitaux Universitaires Henri Mondor  
51, Avenue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
94010 CRETEIL Cedex

**POLE DE L'INGENIERIE**

Directeur des Investissements  
et de la Maintenance  
Marc POMMIER

Secrétariat : 01.49.81.20.08  
Télécopie : 01.49.81.41.04

Dossiers transversaux - Parking  
Sylvie STRINGHETTA  
Tél. 01.49.81.41.15

Travaux-Maintenance  
Secrétariat : 01.49.81.20.08

Responsable administrative  
Travaux  
Séverine BONIFACE  
Tél. 01.49.81.41.05

Responsable administrative  
Maintenance & Exploitation  
Sophie PINARD  
Tél. 01.49.81.40.23

Ingénieurs Henri MONDOR  
Julie FAVROLLES  
Tél. 01.49.81.41.25  
Carlos COELHO  
Tél. 01.49.81.41.18  
Christian CUVILLIER  
Tél. 01.49.81.26.35  
Yorick PICHault-LACOSTE  
Tél. 01.49.81.41.08  
Ingénieur Albert CHENEVIER  
XX  
Tél. 01.49.81.34.10  
Ingénieur Emile ROUX  
Alexandre CHARLOT  
Tél. 01.45.95.80.42  
Ingénieur JOFFRE-DUPUYTREN  
Serge MAGNAC  
Tél. 01.69.83.63.58  
Ingénieur Georges CLEMENCEAU  
Marie-Caroline DUGUEY  
Tél. 01.69.23.22.66

Equipements Maintenance  
Secrétariat : 01.49.81.41.03

Responsable administrative  
Equipements  
Sidonie BAULON  
Tél. 01.49.81.41.09

Responsable administrative  
Maintenance & Exploitation  
Sophie PINARD  
Tél. 01.49.81.40.23

Ingénieurs Biomédicaux  
Nicolas VILLAUME  
Tel. 01.45.17.80.99  
Laura MARTINEZ-SOULOUMIAC  
Tél. 01.49.81.41.26  
Lise SERRE  
Tél. 01.49.81.41.16  
Renaud SCANU  
Tél. 01.49.81.41.02

**Note à :**

***L'ensemble du Personnel  
Hôpital Henri MONDOR***

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'amélioration du transport vertical des personnels et visiteurs, les ascenseurs jaunes seront équipés d'un système mécanique qui interdit l'entrée d'un brancard. Le transport des malades internes et externes se feront par les ascenseurs gris MM18, MM21 et MM22. Le brancardage externe assuré par les ambulanciers, sera donc transféré sur les ascenseurs gris.

Cette organisation sera mise en œuvre à partir du 20 juillet 2015, elle nécessite la distribution aux ambulanciers de cartes temporaires d'accès aux ascenseurs gris « brancardage ». De par son positionnement stratégique au sein de l'établissement et de par sa présence 24h/24 en qualité de poste de veille, le poste de sécurité est un point de passage privilégié pour assurer la distribution des cartes.

Suite à la réunion du 23 juin 2015, nous avons validé ensemble la période estivale pour cette mise en œuvre afin de profiter d'une activité réduite. Cette période de juillet à septembre sera propice à l'évaluation de la charge de travail que représente cette mission, ainsi qu'au retrait de la gestion des clés qui ne devraient pas être gérées par le PCS.

M. SOUMAR et M. LOTTEAU, accompagneront cette mise en œuvre durant cette période estivale et un point d'étape sera réalisé en septembre.

Je vous remercie pour votre implication au service de l'hôpital.

Marc POMMIER  
Directeur des Investissements & de la Maintenance